



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

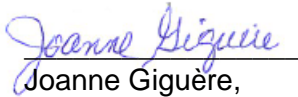
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, JOANNE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal se tiendra **mercredi, le 18 décembre 2024 à 19 h 30**, au Centre communautaire, situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 258 N.S. décrétant les taux de taxes et compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2025
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 259 N.S. établissant la tarification applicable à la vidange des boues septiques
5. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ À Chesterville, ce 12^e jour de décembre 2024.



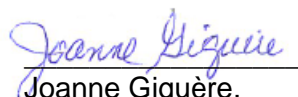
Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil (bureau municipal et site internet), ce 12^e jour de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour de décembre 2024.



Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière